

Commission Entreprises et Stratégies de marché du CNIS du 1er avril 2015 (SOeS)

Les enquêtes mensuelles d'activité dans le Bâtiment et les Travaux publics



Crédit photo : Arnaud Bouissou/MEDDE

Sommaire

- Contexte et objectifs
- Un élément essentiel du dispositif statistique existant
- Présentation des enquêtes : les points communs
 - Une majorité de questions communes
 - Plan de sondage
 - Redressement
- Présentation des enquêtes : les spécificités
 - Des maîtres d'œuvre différents
 - Le champ des enquêtes
 - Des dispositifs de collecte parallèles
 - Des questions spécifiques
- Échantillonnage et calendrier

Contexte et objectifs

■ Contexte :

- Existence des enquêtes mensuelles d'activité dans la construction depuis plus de 60 ans (1947 pour le bâtiment et 1954 pour les travaux publics)
- Besoin d'information pour suivre la conjoncture des branches de la construction (hors promotion immobilière) afin de permettre aux entreprises de se situer par rapport à l'activité et à la performance globale observées au niveau national
- Besoin de suivi conjoncturel pour la Commission Européenne de l'activité économique des États membres pour mener la politique économique de l'Europe et éclairer la politique monétaire européenne
- Publication d'indices de salaires régionaux par la DGCCRF

Contexte et objectifs

■ Objectifs :

- Répondre au règlement européen du Conseil sur les statistiques conjoncturelles (STS) (CE) n° 1165/1998 modifié par le règlement (CE) n°1158/2005 du Parlement européen et du Conseil
- Observer mensuellement l'évolution de l'activité du bâtiment et des travaux publics dans son ensemble et par branche 41.2, 42 et 43
- Elaborer des diagnostics conjoncturels du secteur de la construction en région

Un élément essentiel du dispositif existant

- **Des enquêtes de conjoncture sur l'activité des entreprises :**
 - Banque de France
 - Mensuelle pour le Bâtiment / Trimestrielle pour les Travaux publics
 - Pour évaluer l'évolution de la production, des livraisons, des commandes, des stocks, des prix, des effectifs
 - Pour évaluer une situation sur les carnets de commandes, sur l'état des stocks...
 - Insee.
 - Mensuelle pour le Bâtiment : pour suivre l'évolution de l'ensemble des activités des entreprises du Bâtiment (situation financière, utilisation des capacités de production, emploi, prévision de prix,...) et les tendances de l'activité en fonction des types de travaux et de chantiers (publics/privés)
 - Trimestrielle pour les TP avec la FNTF
- **Mais surtout des enquêtes d'opinion, pas d'enquêtes quantitatives**
 - Collecte de données qualitatives et multimodales
 - Publication de soldes d'opinion

Un élément essentiel du dispositif existant

- **Ce sont les seules enquêtes à fournir des informations mensuelles quantitatives sur :**
 - l'activité à travers les heures travaillées des ouvriers (yc. intérimaires).
- **Elles fournissent par ailleurs des informations sur :**
 - la masse salariale ;
 - l'emploi (yc. intérim).
- **Par division de la Naf rev. 2.**
- **À un niveau régional**

Présentation des enquêtes : les points communs

Une majorité de questions communes aux deux enquêtes

- Nombre total d'ouvriers
- Total des heures réellement effectuées par les ouvriers
- Nombre d'heures effectuées par des intérimaires
- Total des heures payées aux ouvriers et montant des salaires bruts correspondants
- Total des heures chômées au titre du chômage intempéries

Evolution des enquêtes : les points communs

Un plan de sondage commun

- Un échantillon unique pour les deux enquêtes
- Sur les activités de construction (BT et TP confondues), quelle que soit la taille des entreprises
- Tiré dans Sirius par l'Insee pour :
 - coordonner le tirage de l'échantillon avec les autres enquêtes sur le système productif
 - optimiser la taille de l'échantillon tout en conservant un niveau de précision équivalent à celui des précédentes enquêtes
- Une méthode commune de renouvellement de l'échantillon (période et proportion identiques)

Évolution des enquêtes : les points communs

Une méthodologie de redressement commune

- Pour produire sans double compte des résultats sur les NAF 41.2, 42 et 43 à partir des informations collectées par les deux enquêtes
- Pour homogénéiser les délais de diffusion des résultats



Présentation des enquêtes : les spécificités

Des maîtres d'œuvre différents

- La Fédération française du Bâtiment (FFB) est en charge de la collecte et de l'exploitation des questionnaires adressés aux entreprises du Bâtiment
- La Fédération nationale des Travaux publics (FNTP) est en charge de la collecte et de l'exploitation des questionnaires adressés aux entreprises des Travaux publics



Évolution des enquêtes : les spécificités

Répartition des unités enquêtées entre les deux maîtrises d'œuvre

- Les entreprises qui ont exclusivement une activité dans le Bâtiment seront automatiquement enquêtées dans le cadre de l'enquête mensuelle d'activité dans le Bâtiment
- Les entreprises qui ont exclusivement une activité dans les Travaux publics seront automatiquement enquêtées dans le cadre de l'enquête mensuelle d'activité dans les Travaux publics
- Les entreprises ayant aussi bien une activité de bâtiment qu'une activité de Travaux publics seront affectées à l'une ou l'autre des deux enquêtes selon leur poids dans le secteur considéré ;

leur affectation devra tenir compte des tailles maximales d'unités enquêtées par chacun des maîtres d'œuvre : 2600 pour la FNTP et 7500 pour la FFB, fixées pour maintenir les coûts et les équipes des fédérations à leur niveau antérieur.

Présentation des enquêtes : les spécificités

Des dispositifs de collecte parallèles

Des lettres avis propres à chaque enquête

- Collectes réalisées en propre par la FNTP et la FFB
- Calendriers de collecte à harmoniser

Des questions spécifiques

- Nombre de missions d'intérim et nombre de jours ouvrés pour l'enquête sur l'activité en Bâtiment
- Montant des factures et des marchés conclus au cours du mois pour l'enquête sur l'activité de TP

Échantillonnage et calendrier

Tirage de l'échantillon dans Sirius :

- **Champ** : entreprises ayant une activité, principale ou secondaire, de Bâtiment hors promotion immobilière ou de Travaux publics ; DOM exclus
- **Stratification envisagée** : par activité, par tranche de taille et par région

Objectif : taux de réponse de 60%

Échantillonnage et calendrier

Le calendrier prévu

- Test du questionnaire : 15 – 30 mai 2015
- Passage au comité du label : 24 juin 2015
- Collecte avec la nouvelle méthodologie : 1^{er} janvier 2016
- Premiers résultats : 1^{er} mars 2016
- Première transmission à l'Insee pour satisfaire les obligations européennes : le 1^{er} mars 2016

Merci de votre attention

